



Là où je vis, j'agis !

Réunion du mardi 3 février 2009

Compte-rendu

La maison de quartier du Marranel a accueilli la première réunion du conseil de quartier du Marranel – le Roc.

Assistaient à cette première réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, Maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative
Dominique Billet, élu délégué au quartier Marranel – Le Roc, Maire-adjoint délégué à la communication et au tourisme et Conseiller Général d'Albi
Laure Sudre, Maire-adjoint déléguée aux affaires culturelles et à la lecture publique
Monique Hubert, conseillère déléguée aux associations occitanes et à l'insertion
Françoise Lescure, élue de l'opposition

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Monsieur Gérard Brasseur
Monsieur Noël Cadourat
Monsieur Gérard Canal
Monsieur Philippe de Cambiaire
Madame Roseline de Cambiaire
Madame Ghislaine Ferran
Madame Monique Legros
Monsieur Jacques Mortelette
Madame Evelyne Palaffre
Madame Colette Pauziès
Madame Marie Pinier
Madame Claudie Rivat
Monsieur Jean-Claude Rivat
Monsieur Bernard Rols
Monsieur Robert Rouvellat
Madame Martine Sournac
Madame Jacqueline Tabes

Etaient excusés :

Madame Maryse Rodat
Monsieur Pierre Laur
Monsieur Denis Munoz
Monsieur Jean Savy
Monsieur Guy Lafon
Monsieur Michel Holmière
Monsieur Alain Massat

Animée par Dominique Billet, élu délégué au quartier du Marranel – le Roc et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux quartiers et à la démocratie participative, cette première réunion de travail était avant tout l'occasion de réunir les 29 conseillers de quartier dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale.

Dans son mot d'accueil, Laurence Pujol a rappelé que les conseils de quartier s'inscrivent dans la poursuite de la démarche « projets de quartier-projets d'avenir » et du travail de co-production proposé aux Albigeois depuis novembre 2005.

Faire vivre les contrats de quartier albigeois

Les deux vagues d'ateliers d'avenir organisées en 2006 et 2007 dans les 12 quartiers d'Albi ont permis de rédiger 12 contrats de quartier qui matérialisent les priorités d'intervention et d'aménagement dans chaque secteur de la ville et constituent dès lors une véritable feuille de route pour l'action de la collectivité.

Les conseils de quartier sont désormais les organes participatifs permanents qui concourent à la mise en oeuvre, à l'évaluation, et à l'actualisation des actions inscrites dans chaque contrat. Ce sont des espaces d'information, de débat et de propositions pour améliorer le cadre et la qualité de vie dans chaque quartier.

Ils réunissent habitants, commerçants, bénévoles associatifs, professionnels de l'action publique et acteurs institutionnels...tous ceux qui manifestent la volonté de s'investir dans un travail de fond pour leur ville et leurs quartiers, partager leur regard, formuler des propositions.

Un engagement volontaire dans le respect de règles du jeux communes

Afin d'organiser l'activité des 12 conseils et favoriser les échanges les plus constructifs entre leurs membres, Laurence Pujol a présenté les principaux engagements figurant dans la charte de la participation :

- Faire acte de candidature pour participer ;
- Contribuer à un travail de réflexion collective pour le quartier, sur les questions de déplacements, de cadre de vie, d'aménagement d'espaces publics, de services publics de proximité, de dynamisation sociale et culturelle ;
- Assister à minima aux deux réunions annuelles du conseil ;
- Agir dans le sens de l'intérêt général, au delà des intérêts particuliers et des considérations partisans ;
- Ecouter et respecter les différents points de vue, chacun bénéficiant de la même légitimité de parole.

Objectifs et déroulement de la réunion

Dominique Billet a ensuite indiqué les objectifs de cette première réunion de travail et la proposition d'organisation de la soirée :

- évaluer l'état de réalisation des actions 2007-2008 du contrat de quartier,
- présenter les opérations retenues au budget 2009 pour le quartier et leurs conditions de mise en oeuvre,
- constituer les groupes de travail thématiques au sein du conseil de quartier.

Le bilan intermédiaire du contrat de quartier du Marranel -le Roc met en exergue les premiers résultats suivants :

- Actions inscrites en 2007 : 100% de réalisation.
- Actions inscrites en 2008 : 62,5 % de réalisation, certaines opérations étant toujours en cours, d'autres nécessitant une réflexion plus approfondie au sein du conseil de quartier.

Pour l'année 2009, l'équipe municipale a retenu, lors du vote du budget primitif, les opérations suivantes :

- l'aménagement paysager du bassin de rétention du Marranel pour lequel le conseil de quartier est invité à préciser le programme.
- La réfection du revêtement de chaussée de la deuxième partie du chemin de la Pâle.

Un travail de réflexion par groupes thématiques

Sur la base des thèmes choisis préalablement par chaque conseiller, Dominique Billet a procédé à la constitution de trois groupes de travail thématiques :

- Déplacements urbains - circulation - transports collectifs
- Environnement – cadre de vie – valorisations des espaces publics – cheminements pédestres
- Services et équipements publics – animation – vie commerciale

Un volontaire par groupe thématique a été invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges lors de la synthèse collective : Jean-Claude Rivat pour le groupe « déplacements urbains », Evelyne Palafre pour le groupe « environnement », Gérard Canal pour le groupe « services et équipements de proximité ».

Les participants se sont ensuite répartis dans chaque groupe de travail, disposant des outils nécessaires pour alimenter les réflexions et propositions : tableaux détaillés des orientations et actions inscrites dans le contrat de quartier, plan cadastral, vue aérienne, plan du quartier...

Une synthèse collective : analyse et restitution

Au terme de ce premier temps de travail d'une heure trente, les conseillers se sont retrouvés pour partager la pause collation avant la synthèse générale en commun durant laquelle chaque secrétaire de groupe a pu rendre-compte des réflexions et propositions qui ont été rapportées sur tableaux et qui figurent ci-après.

Des propositions à affiner avant la prochaine réunion du conseil

Ces éléments de réflexion devront être complétés. Ils pourront donner lieu soit à des études de faisabilité réalisées par les services municipaux, soit à des visites sur le terrain, soit à des travaux cartographiques pour repérer et identifier certains cheminements ou équipements souhaités...

Ces travaux complémentaires permettront de vérifier l'opportunité, de mesurer les conditions de réalisation de telle ou telle opération et d'apporter ainsi au conseil de quartier toutes les précisions utiles qui lui permettront d'identifier, lors de la deuxième réunion du conseil prévue au 3^{ème}/4^{ème} trimestre 2009, les priorités d'intervention à proposer à la municipalité pour l'exercice 2010.

Les déplacements urbains – la circulation – les transports collectifs

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Rue de la Milliassole : projet de réfection intégrant les déplacements doux</p>	<p>En ce qui concerne la rue de la Milliassole, le conseil de quartier estime que plus que sa réfection, c'est avant tout la sécurisation de ses extrémités qui semble prioritaire.</p> <p>En premier lieu, son débouché sur l'avenue colonel Teyssier doit être supprimé en raccordant la rue de la Milliassole directement au giratoire de l'école de Mines.</p> <p>Cette proposition suppose de déterminer un nouveau tracé d'une partie de la voie sur des parcelles situées entre la rue actuelle et la rue Alain Colas.</p>
<p>Organisation du carrefour route de Fauch / rues Cevert / Milliassole</p>	<p>L'autre extrémité doit également être traitée par un aménagement du carrefour route de Fauch / rues François Cevert / Milliassole dans un double objectif de sécurisation et de valorisation de l'entrée du quartier.</p> <p>Le conseil de quartier émet une hypothèse d'aménagement formalisée sur plan qui doit être étudiée par les services municipaux afin de convenir de sa faisabilité.</p> <p>Ces deux mesures contribueraient à sécuriser les déplacements transversaux dans le quartier.</p>

Améliorer les liaisons transversales d'est en ouest

Les liaisons transversales d'est en ouest représentent un enjeu important pour le quartier du Marranel – le Roc à double titre : prendre en compte les circulations intercommunales entre Puygouzon et Cambon et développer les déplacements doux.

La poursuite de la réfection du revêtement de chaussée du chemin de la Pâle est évoquée. Les crédits inscrits au budget primitif 2009 de la Ville d'Albi contribueront à achever la deuxième tranche du chantier comme prévu dans le contrat de quartier.

Le conseil de quartier propose également de relier dans une optique pédestre les chemins du Souquallou et de Quarré et insiste sur la nécessité de préserver dans la mesure du possible la vocation de zone verte du secteur compris entre la RD13 (route de Fauch) et la RD81 (route de Teillet) et constituant la pointe sud-est de la commune.

Améliorer les conditions de circulation sur la RD 81

En ce qui concerne cette voie départementale, le conseil de quartier souligne les problèmes d'excès de vitesse et rappelle la nécessité de procéder à des aménagements de sécurité au niveau des principaux carrefours mais également à des contrôles de vitesse de manière régulière afin de sanctionner les contrevenants.

Desserte du quartier par les transports en commun

Les conditions de desserte du quartier par le réseau des transports collectifs doit suivre l'évolution urbaine du quartier afin de répondre aux besoins des habitants.

Les nouveaux lotissements rues Satgé et Pezous sont à ce titre concernés.

La question de l'aménagement des horaires est également évoquée notamment

quant aux besoins scolaires le matin et dans l'optique d'améliorer les rotations en matinée au profit des personnes âgées.

Les besoins réels doivent être précisés par le conseil de quartier afin de pouvoir solliciter des adaptations auprès de la communauté d'agglomération de l'albigeois, gestionnaire du réseau.

Dominique Billet rappelle qu'Albibus propose une offre de :

- transport à la demande (TAD) qui permet de répondre aux attentes ponctuelles des riverains (sous réserve qu'ils se manifestent la veille par téléphone au 05.63.47.56.56)
- transport pour les personnes à mobilité réduite (TPMR) en réservant au moins 24 heures à l'avance par téléphone (05.63.48.05.48).

Schéma global de circulation du quartier

En matière de circulation, le problème majeur demeure la traversée du lotissement du Marranel par les poids lourds entre les deux routes départementales qui empruntent notamment les rues A. Colas et F. Cevert.

Le conseil de quartier sollicite la mise en oeuvre d'une signalisation formalisant les interdictions de circulation à l'attention des gros gabarits.

Autre point de difficulté, les rues Alain Colas et François Cevert empruntées comme voie de délestage par certains automobilistes. Le conseil de quartier demande à ce que soient étudiées des solutions afin de limiter les conditions de vitesse.

La pose de ralentisseurs est débattue considérant qu'elle apporte des résultats pour ralentir les véhicules mais qu'elle peut également occasionner des nuisances sonores pour les proches riverains dans une telle configuration de lotissement.

Des contrôles de police aux heures de pointe constitueraient une mesure plus

	<p>adaptée.</p> <p>La réalisation d'actions de sensibilisation auprès des automobilistes pourrait également être envisagée à l'initiative des associations de quartier (dans l'esprit de plusieurs expériences menées dans d'autres quartiers), et permettrait de faire évoluer les comportements au volant.</p>
<p>Rue des Agriculteurs : mise en profil urbain</p>	<p>Les travaux de mise en profil urbain de la voie sont engagés. La Ville a obtenu l'accord de Réseau Ferré de France afin de raccorder la rue des Agriculteurs au giratoire de l'école des Mines.</p> <p>Le conseil de quartier approuve cet aménagement qui occasionnera la fermeture de la sortie actuelle de la rue des Agriculteurs sur l'avenue colonel Teyssier, et apportera un gain de sécurité.</p>

Les déplacements urbains – la circulation – les transports collectifs (suite)

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions de stationnement aux abords des sociétés de la zone d'activité rues Alain Colas et Jean Borotra. 	<p>Le conseil de quartier évoque les difficultés de stationnement pour les employés et clients des sociétés implantées rues Alain Colas et Jean Borotra.</p> <p>La capacité de stationnement existante n'est pas suffisante et doit pouvoir être complétée afin d'éviter des encombrements sur la voie publique.</p>
<p>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancer une campagne de réfection des trottoirs du lotissement du Marranel (notamment les rues Patrick Pons et Jean Borotra) 	<p>Le conseil de quartier évoque la vétusté du revêtement de plusieurs linéaires de trottoirs dans le lotissement du Marranel.</p> <p>Il est proposé à l'équipe municipale d'entreprendre une campagne de réfection s'inscrivant dans une logique pluriannuelle.</p>
<p>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procéder à la réfection des chaussées de la rue du Marranel et des chemins du Souquallou et des Chênes 	<p>Le conseil de quartier relève l'état de dégradation des revêtements des chaussées pour la rue du Marranel et les chemins du Souquallou et des Chênes.</p> <p>Pour la rue du Marranel, la situation s'est amplifiée avec les travaux qui se déroulent dans le nouveau lotissement et la circulation des engins de chantier.</p> <p>Pour les chemins du Souquallou et des Chênes moins circulés, les conseillers du quartier considèrent qu'il n'y a pas de degré d'urgence, ces voies étant essentiellement empruntées par des promeneurs à pied ou à vélo.</p>

Environnement – cadre de vie – valorisations des espaces publics – cheminements pédestres

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Développer les circuits cyclables vers le centre ville</p>	<p>Le conseil de quartier propose que les circuits cyclables soient clairement identifiés soit par une matérialisation au sol, soit par des élargissements de voies lorsque cela est possible.</p> <p>Ces préconisations seront mises en relation avec le diagnostic réalisé par la Ville d'Albi dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur cyclable albigeois.</p>
<p>Requalification du parc urbain de la rue Alain Colas</p>	<p>La 1ère et la 2ème tranches ont été réalisées. Ces aménagements répondent aux attentes des habitants et renforcent l'attractivité du lieu.</p>
<p>Aménagement paysager du bassin de rétention du Marranel (Réalisation et aménagement hydraulique de la compétence de la C2A)</p>	<p>Le conseil de quartier souhaite contribuer à l'élaboration du programme d'aménagement paysager et formule les propositions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● installer des tables pique-nique et des bancs pour favoriser l'appropriation du lieu ● établir une continuité du cheminement pédestre depuis le bassin, vers le Mas de Peyret. <p>Afin d'affiner ces propositions, une visite sur site sera organisée en présence des techniciens du service parcs-jardins et espaces naturels de la Ville qui présenteront les essences et plantations envisagées.</p> <p>Ces travaux pourront se concrétiser dès l'exercice 2009. Le conseil de quartier souhaiterait également un traitement paysager du petit bassin rue Satgé.</p>

<p>Prévoir une évolution maîtrisée de l'urbanisation</p>	<p>Un des enjeux d'évolution du quartier est la préservation des qualités paysagères ainsi que l'intégration des principes du développement durable en conjuguant développement de l'habitat et développement économique autour du technopole Innoprod.</p>
<p>Valorisation des sentiers de randonnée entre les coteaux et la plaine</p>	<p>Ce sujet a suscité de nombreux échanges au sein du conseil de quartier, certains participants ayant préalablement mené une réflexion approfondie source de nombreuses propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● la création d'une liaison pédestre entre les chemins de la Vitarelle et du château de Rayssac ● l'ouverture du chemin de Raygade pour réaliser une jonction avec le chemin du Séminaire du Roc et la route de Teillet ● relier les chemins du Souquallou et de Quarré .. ● le conseil de quartier suggère également que l'Echappée Verte puisse être prolongée jusqu'au Marranel et au Peyret <p>Ces diverses propositions doivent concourir au développement des liaisons vertes entre la plaine du Marranel et les coteaux du Roc.</p> <p>Une première simulation des itinéraires envisagés a été reportée sur un document cartographique.</p> <p>Au sein du conseil de quartier, des volontaires procéderont à une démarche pédestre de repérage et d'identification sur le terrain afin de préciser les conditions de faisabilité.</p>
<p>Adapter les équipements de proximité aux besoins des habitants</p>	<p>Le conseil de quartier propose l'aménagement d'un parking relais pour la randonnée qui serait situé route de Teillet, au niveau du débouché du chemin de Saint Amarand Haut. Cette aire de stationnement pourrait être</p>

	<p>accompagnée d'un passage piéton sur la route départementale ainsi qu'un arrêt de bus.</p> <p>Ce aménagement doit être étudié.</p>
<p>Préserver le cadre environnemental du Hameau du Peyret</p>	<p>Le conseil de quartier, se faisant le porte-parole des habitants du hameau de Peyret, confirme la nécessité de préserver les qualités paysagères, le cadre de vie champêtre de ce secteur, véritable poumon vert situé aux portes de la zones urbaine.</p>
<p>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</p> <p>- Prévoir un container à verre chemin du Roc</p>	<p>Cette proposition sera étudiée avec les services de la communauté d'agglomération de l'Albigeois qui assure la maîtrise d'ouvrage des opérations d'implantation des espaces propreté sur le territoire.</p>

Animations – vie sociale et commerciale – services de proximité

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Développer les services de proximité</p>	<p>Le conseil de quartier fait remarquer qu'il existe des services de proximité en périphérie du quartier. L'offre de l'espace commercial du rond-point de Gesse et de la zone Mendes-France répond aux besoins du quartier.</p> <p>Des améliorations sont toutefois nécessaires en terme d'accessibilité et de conditions de déplacements entre le quartier et cette zone commerciale</p> <ul style="list-style-type: none"> ● difficulté de transports adaptés pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite ● difficulté de stationner pour les véhicules et de cheminer pour les piétons du fait d'une largeur de trottoirs insuffisante ● pistes cyclables insuffisantes <p>Un groupe de volontaires se propose d'effectuer une visite sur site avec les services municipaux afin de repérer les difficultés concrètes et proposer des solutions.</p> <p>En matière de services publics de proximité, le conseil de quartier souhaite que soient renforcées les permanences des associations et des administrations au sein de la maison de quartier.</p> <p>La Ville étudiera quelles sont les propositions envisageables afin d'apporter des services complémentaires et utiles dans la vie quotidienne pour les habitants. Des partenariats peuvent également être mis en oeuvre avec le concours de bénévoles volontaires et(ou) de l'association de quartier.</p> <p>Le conseil de quartier indique que cette action est prioritaire.</p>

Améliorer l'information sur la vie du quartier et l'actualité du grand Albigeois

Le conseil de quartier soulève la nécessité d'améliorer l'information à la fois sur ce qui se fait dans le quartier et sur l'actualité albigeoise au sein du quartier. L'écran de diffusion d'informations installé dans le hall de la maison de quartier et le panneau d'affichage disposé sur la voie publique doivent y contribuer sous réserve de garantir une certaine réactivité dans la mise jour des données.

Le conseil de quartier propose de :

- compléter cette information par une plaquette grand public distribuée aux habitants
- présenter les activités du quartier sur le site internet de la Ville
- organiser des journées portes ouvertes à la Maison de quartier.

Le conseil de quartier indique que cette action est prioritaire.

Il est rappelé que depuis septembre 2008, figure sur le site internet de la Ville d'Albi, dans la rubrique consacrée aux quartiers, la présentation des différentes maisons de quartier et des activités associatives qui s'y déroulent.

Pour le secteur du hameau de Peyret, depuis janvier 2009, le minibus de la vie des quartiers effectue une permanence mensuelle le 2ème mercredi du mois de 11h30 à 12h30. Pour mémoire, une permanence se tient également au Marranel de 17h à 18h, rue Alain Colas.

A Peyret, l'installation d'un panneau d'affichage pourrait contribuer à améliorer les conditions d'information des riverains.

Cette proposition doit être étudiée notamment avec l'association la Peyretoise afin de confirmer son opportunité et définir un site d'implantation adéquat.

Renforcer l'offre d'animations culturelles, sportives,... de proximité

Le conseil de quartier rappelle que les habitants peuvent se retrouver à travers diverses animations sous la forme de repas de quartier, de vide grenier, de repas de rue...

Le conseil de quartier est convaincu que les idées existent mais soulève la difficulté de mobiliser les habitants.

Les repas de rue peuvent être organisés à l'initiative d'un particulier. Le mode d'emploi est présenté sur le site internet de la Ville d'Albi

Chaque année, la Ville édite au mois de mai une publication « les quartiers en fête » qui valorise les différentes manifestations organisées par les associations aux quatre coins d'Albi.

Faire découvrir le patrimoine naturel

Le conseil de quartier souhaite mettre l'accent sur le souhait de développer l'image « d'un quartier vert, un quartier zen ».

En complément du travail réalisé par le groupe « cheminements pédestres », il est proposé de valoriser les sentiers pédestres qui seront identifiés avec du mobilier et une signalisation appropriés (bancs, panneaux circuit,...). Une communication devra également être prévue afin de faire connaître ces futurs circuits de randonnée auprès des habitants.

Cette mission incombe à la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Vie commerciale : diversité de l'offre, accès, évolutions,...

Le conseil de quartier renvoie à la réflexion sur les services de proximité déjà énoncée.

Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :

- Installer une boîte aux lettres au hameau de Peyret

La Ville d'Albi transmettra cette demande d'amélioration à la direction de la poste afin d'obtenir une amélioration des conditions de la desserte postale.

En conclusion, Dominique Billet et Laurence Pujol ont remercié l'ensemble des conseillers de quartier présents et salué la qualité des travaux fournis dans chaque groupe thématique et leur caractère raisonnable et concret.

Dans le respect des engagements pris, les différentes propositions évoquées donneront lieu à des suites.

Il est ainsi confirmé

- qu'un groupe de volontaires au sein du conseil de quartier a pour mission de poursuivre l'identification et le repérage pédestre et cartographique des liaisons douces internes au quartier et des chemins de randonnée susceptibles d'être ouverts et valorisés,
- que la Ville organisera une visite sur le site du bassin de rétention du Marranel afin de préciser avec les conseillers du quartier le programme de l'aménagement paysager,
- qu'un diagnostic en marchant sera également prévu pour repérer et convenir des améliorations à apporter en terme de déplacements doux entre le lotissement du Marranel et le rond point de Gesse,
- les services municipaux procéderont aux études de faisabilité souhaitées,
- certaines demandes seront relayées auprès des institutions compétentes (police nationale, département, services de l'agglomération...)

Ces démarches complémentaires permettront de préciser et d'affiner certaines actions et orientations proposées dans l'optique de la seconde réunion du conseil de quartier.



Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi -
www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54

conseilsdequartiers@mairie-albi.fr